



## Arbres inclus dans le grillage de limite

Par **Jo33**, le **22/08/2015** à **18:16**

### **BONJOUR** marque de politesse

J ai un terrain non constructible et non bâti en zone NC . Mon voisin de gauche a une maison , limite de zone U.mon voisin de droite a une maison bien que en zone NC.

Il décide de refaire sa cloture privative avec muret bas. Dans le grillage existant , il y a des chênes dont les troncs ont englobé les mailles. Ces troncs sont implanté sur mon terrain .

Mon voisin me demande une participation financière ou l arrachage des souches a mes frais.

Le grillage lui appartenant donc son entretien , et , en secteur forestier , le débroussaillage de mon terrain lui incombant également , ....

Je lui répond donc qu il a mon autorisation d intervenir , mais que je ne compte pas participer , les tronc et souches n existant dans son grillage que par un défaut d entretien de sa part .

Suis je dans le vrai ou est ce que je rate quelque chose ?

Merci